ALSH TOUSSAINT| 3-5 ans

LES NUITS ENCHANTÉES D'OCTOBRE

INSCRIPTIONS

Mercredi 30 septembre*

enfants fréquentant l'accueil périscolaire

Via le portail famille à partir de 8h

Jeudi 1er octobre *

Pour les enfants Huninguois

9h-12h : via le portail famille ou en Mairie

* sous réserve de places disponibles

Documents à fournir pour les nouveaux dossiers

Fiche sanitaire /Assurance extra-scolaire /Bon Caf / Avis d'imposition / Autorisation sortie du territoire / Copie carte d'identité du parents

Tout dossier incomplet sera refusé !

INFOS COMPLÉMENTAIRES

- Toute modification de présence doit être signalée directement à la structure avant 9 h la veille de l'accueil, et le mercredi avant 9 h pour le lundi, afin que les places libérées puissent être proposées à d'autres enfants.
En cas d'absence, le premier jour est systématiquement facturé (jour de carence). Les jours suivants ne le sont pas sur présentation d'un certificat médical transmis sous 24h, ou en cas de force majeure apprécié par l'administration. Passé ce délai, l'absence sera facturée.
- En cas d'urgence ou de retard, merci de **contacter directement la structure**.
- **En cas de tenue inadaptée lors des sorties, l'enfant ne sera pas accepté en accueil de loisirs.**
- **Autorisation de sortie du territoire et papiers d'identité obligatoires pour le jour de la sortie.**

VILLE DE HUNINGUE

Accueil de la Nef
43 rue du Maréchal Joffre - 68330 Huningue
03 89 69 26 95 – 07 85 54 91 46
enfance-jeunesse@ville-huningue.fr



VILLE DE HUNINGUE

FICHE D'INSCRIPTION

« LES NUITS ENCHANTÉES D'OCTOBRE»

Le centre de loisirs ouvre ses portes de : 8h à 18h30.
Les enfants peuvent arriver jusqu'à 9h00 et partir de 17h à18h30
Nous n'accepterons pas de prendre votre enfant avant 8h ni en cas de retard non signalé.

Je soussigné(e) (Nom, prénom) : .....

Agissant en tant que tuteur légal.

Inscris mon enfant :

Nom, prénom : .....

né(e) le : ..... / ..... ans

Merci de cocher les jours de présence :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 19 au 23 octobre					
Du 26 au 30 octobre					

Date : ___ / ___ / ___ **Signature :**

Le programme est susceptible d'être modifié en raison des conditions climatiques et sanitaires.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Pôle Enfance-Jeunesse pour des inscriptions. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'inscription conformément à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679),
vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : le Pôle Enfance-Jeunesse de la Ville de Huningue (enfance-jeunesse@ville-huningue.fr).
En cas de réclamation merci de consulter la CNIL (www.cnil.fr).

Semaine du 19 au 23 octobre :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Création de son étoile a accrocher dans le ciel	L'entrainement des lutins Maison des sports	Cuisine enchantée - Attrape rêve - La lanterne aux mille lumières	« Grand jeu » Retrouve les étoiles disparues dans le ciel	**Sortie** **Zoo** Mulhouse Départ 10h Retour 15h
A-midi	Fabrique ta baguette étoilée - Balade enchantée - Création d'une boîte à rêve	Théâtre enchanté - Le nuage magique - La chasse aux étoiles	Fabrique ton hibou nocturne - La danse des lumières - Le jeu des animaux de la nuit	Sport enchanté - Les Chants de la lune - La bouteille magique	

Semaine du 2 au 30 octobre :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
matin	Création de lune - Sport des étoiles - Le mobile des animaux de la nuit	Le parcours des étoiles filantes Maison des sports	Cuisine étoilée - Les merveilleux contes des étoiles - Les planètes magiques	« Grand jeu » La reine des étoiles Stella a besoin de ton aide!	**Sortie** **Ecomusée** Ungersheim Départ 10h Retour 15h
A-midi	La potion enchantée - La danse des rêves - Crée ton étoile filante	Mémory de la nuit - Jeux collectifs enchantés	Crée ton doudou - La fresque du ciel - Les papillons de nuit	Les citrouilles magiques - Balade aux étoiles - La marionnette de l'espace	

Tenue de sport obligatoire !

Autorisation de sortie du territoire + papier d'identité